

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq septembre, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, Gaëtan DUPONT, Vanessa GRENET, Valérie HEROUARD, Karima JOSSELIN, Sylvain LEMESLE, Baptiste REY, Thierry ROBERT, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : M. Jean-Yves ROBERT à M. Sylvain LEMESLE.

Secrétaire de séance : M. Gaëtan DUPONT.

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11

Présents : 10Votants : 11

DATE DE CONVOCATION : 28.08.2025

DATE D'AFFICHAGE: 28.08.2025

DELIB 206.25.18 : DEVIS DU SPECTACLE DE NOËL

Monsieur le Maire expose au conseil le devis de la société de distribution de films vidéo COLLECTIVISION.

VU le devis réalisé par la société COLLECTIVISION.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité :

- De retenir le devis de la SAS COLLECTIVISION dont le montant s'élève 144,00 euros HT;
- D'inscrire cette dépense en section fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 08 septembre 2025.

Pierre LEMETAIS

Maire de CUVERVILLE-EN-CAUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 076-217602069-20250905-Delib2062518-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/09/2025 Publication : 08/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

